COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE PLENIERE DU 1ER DECEMBRE 2010

Membres électeurs: 35
Membres électeurs présents ou représentés : 24
Vote : - Pour : 24
- Contre : /
- Abstention : /

DELIBERATION N° 2010/11

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2010

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 08 septembre 2010.

Le Président du Comité de bassin Réunion

Éric FRUTEAU